

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Arrêté du 4 novembre 2014 modifiant l'arrêté du 30 octobre 2006 fixant les conditions d'attribution de la nouvelle bonification indiciaire aux greffiers en chef des services judiciaires

NOR : JUSB1420720A

La garde des sceaux, ministre de la justice, la ministre de la décentralisation et de la fonction publique et le secrétaire d'Etat chargé du budget,

Vu le décret n° 2006-1321 du 30 octobre 2006 modifié portant attribution d'une nouvelle bonification indiciaire aux greffiers en chef des services judiciaires ;

Vu l'arrêté du 30 octobre 2006 modifié fixant les conditions d'attribution d'une nouvelle bonification indiciaire aux greffiers en chef des services judiciaires,

Arrêtent :

Art. 1^{er}. – Le tableau figurant en annexe de l'arrêté du 30 octobre 2006 susvisé est remplacé par le tableau suivant :

DÉSIGNATION DE L'EMPLOI	NOMBRE d'emplois éligibles	NOMBRE de points par emploi
Greffier en chef, directeur délégué à l'administration régionale judiciaire du service administratif régional de la cour d'appel de Dijon, Nancy, Fort-de-France	3	50
Greffier en chef, directeur délégué à l'administration régionale judiciaire du service administratif régional de la cour d'appel d'Agen, Angers, Bastia, Besançon, Bourges, Caen, Cayenne, Chambéry, Limoges, Metz, Orléans, Pau, Poitiers, Reims, Riom, Basse-Terre, Saint-Denis de La Réunion, Nouméa, Papeete	19	40
Greffier en chef, responsable de la gestion des ressources humaines du service administratif régional de la cour d'appel de Paris (emploi fonctionnel)	1	40
Greffier en chef, responsable de la gestion budgétaire du service administratif régional de la cour d'appel de Paris (emploi fonctionnel)	1	40
Greffier en chef, responsable de la gestion des ressources humaines dans un service administratif régional	154	25
Greffier en chef, responsable de la gestion de la formation dans un service administratif régional		25
Greffier en chef, responsable de la gestion budgétaire dans un service administratif régional		25
Greffier en chef, responsable de la gestion budgétaire et des marchés publics dans un service administratif régional		25
Greffier en chef, responsable de la gestion informatique dans un service administratif régional		25
Greffier en chef placé	57	25
Greffier en chef, directeur de greffe de la Cour de cassation	1	40
Greffier en chef, directeur de greffe de la cour d'appel d'Aix-en-Provence, Amiens, Bordeaux, Caen, Colmar, Douai, Grenoble, Lyon, Metz, Montpellier, Nancy, Nîmes, Orléans, Paris, Pau, Poitiers, Reims, Rennes, Riom, Rouen, Toulouse, Versailles	22	40
Greffier en chef, directeur de greffe de la cour d'appel d'Agen, Angers, Bastia, Basse-Terre, Besançon, Bourges, Cayenne, Chambéry, Dijon, Fort-de-France, Limoges, Nouméa, Papeete, Saint-Denis de La Réunion	14	30
Greffier en chef, directeur de greffe de la chambre d'appel de Mamoudzou	1	30
Greffier en chef, directeur de greffe du tribunal de grande instance de Bobigny, Créteil, Nanterre, Paris	4	50

DÉSIGNATION DE L'EMPLOI	NOMBRE d'emplois éligibles	NOMBRE de points par emploi
Greffier en chef, directeur de greffe du tribunal de grande instance d'Aix-en-Provence, Amiens, Avignon, Beauvais, Béthune, Béziers, Bordeaux, Boulogne, Bourg-en-Bresse, Brest, Caen, Chartres, Clermont-Ferrand, Dijon, Draguignan, Evreux, Evry, Grenoble, Grasse, Le Mans, Lille, Lorient, Lyon, Marseille, Meaux, Melun, Metz, Montpellier, Mulhouse, Nancy, Nantes, Nice, Nîmes, Orléans, Perpignan, Poitiers, Pontoise, Reims, Rennes, Rouen, Saint-Etienne, Senlis, Strasbourg, Toulon, Toulouse, Tours, Valence, Valenciennes, Versailles	49	40
Greffier en chef, directeur de greffe du tribunal de grande instance d'Angers, Angoulême, Besançon, Chalon-sur-Saône, Colmar, Le Havre, Limoges, Saint-Denis de La Réunion, Sarreguemines	9	30
Greffier en chef, directeur de greffe des autres tribunaux de grande instance	102	25
Greffier en chef, directeur de greffe du tribunal de première instance de Nouméa	1	30
Greffier en chef, directeur de greffe du tribunal de police de Paris	1	40
Greffier en chef, directeur de greffe du tribunal d'instance de Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Mulhouse, Nantes, Nice, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Villeurbanne	12	40
Greffier en chef, directeur de greffe du tribunal d'instance de Grenoble, Melun, Montpellier, Toulon	4	30
Greffier en chef, directeur de greffe du conseil de prud'hommes de Bobigny, Bordeaux, Créteil, Lyon, Marseille, Nanterre, Paris, Toulouse	8	40
Greffier en chef, directeur de greffe du conseil de prud'hommes de Boulogne-Billancourt, Grenoble, Nantes, Nice, Lille, Toulon	6	30
Greffier en chef, directeur de greffe des autres tribunaux d'instance et conseils de prud'hommes	365	20
Greffier en chef, directeur de secrétariat de parquet autonome de la Cour de cassation	1	40
Greffier en chef, directeur de secrétariat de parquet autonome du tribunal de grande instance de Paris	1	50
Greffier en chef, chef de service chargé de fonctions particulières à la Cour de cassation	11	20
Greffier en chef, responsable de la gestion informatique à la Cour de cassation	1	20
Greffier en chef à l'inspection générale des services judiciaires	13	30
Greffier en chef affecté à l'Ecole nationale des greffes en qualité de : - secrétaire général - secrétaire général adjoint - directeur adjoint chargé des activités pédagogiques - sous-directeur - coordonnateur de programme, des stages et des parcours professionnels, expert - responsable de la gestion des ressources humaines - responsable de la gestion budgétaire	1 1 1 3 15 1 1	40 25 40 25 25 25 25
Greffier en chef mis à disposition ou affecté à l'administration centrale chargé de développement, d'implantation et de formation en matière informatique au profit des juridictions	20	25

Art. 2. – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 4 novembre 2014.

*La ministre de la décentralisation
et de la fonction publique,
Pour la ministre et par délégation :
La sous-directrice des statuts
et de l'encadrement supérieur,
V. GRONNER*

*Le secrétaire d'Etat
chargé du budget,*

Pour le secrétaire d'Etat et par délégation :

Par empêchement du directeur du budget :

Le sous-directeur,

A. GROSSE